



**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT**



**UNION EUROPEENNE**

## **MINISTERE DES INFRASTRUCTURES**

### **AGENCE DE GESTION DES ROUTES (AGEROUTE GUINEE SA)**

#### **UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD**

#### **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS - INDIVIDUELS)**

---

#### **Secteur des Transports**

N° d'Identification du projet : P-Z1-DB0-160 ; P-Z1-DB0-162, P-Z1-DB0-221 et P-Z1-DB0-250  
Référence de l'avis : **N°007C/MI/AGEROUTE/UGP-BAD/2026 du 07 Aout 2026**

**Objet : Recrutement d'un spécialiste en organisation et évaluation, et mise en place de système de contrôle interne de l'AGEROUTE SA.**

**Agence d'Exécution : Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD)**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir les coûts des projets routiers financés par ce Groupe. Il s'agit actuellement i) du Projet de route Lola-N 'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM) en cours d'exécution, ii) du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, également en cours d'exécution, iii) du Projet multinational de route Boké-Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau en cours de démarrage et iv) le Programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du Fleuve Mano – Phase 3 qui est en cours de démarrage. Le portefeuille devrait se renforcer avec de nouvelles opérations pour le secteur des transports dans les années à venir.

L'Unité de Gestion des Projets de la Banque Africaine de Développement (UGP-BAD) est l'organe unique chargé du suivi de l'exécution des projets de transports financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et dons pour financer le contrat de services relatif au recrutement d'un spécialiste en organisation et évaluation, et mise en place de système de contrôle interne de l'AGEROUTE SA.

2. L'objectif principal de cette mission est d'évaluer, et renforcer les capacités du département d'audit interne de l'AGEROUTE SA afin de lui permettre d'accomplir efficacement son rôle de



surveillance et d'évaluation indépendante. Cette mission vise à aligner ses pratiques aux normes internationales (IIA, COSO, etc.), améliorer ses capacités en matière d'audit basé sur les risques, et renforcer sa contribution à la gouvernance et à la performance globale de l'AGEROUTE SA.

Les services prévus au titre de ce contrat sont les suivants :

- (i) Analyser et diagnostiquer l'organisation actuelle du département d'audit interne, y compris ses processus, ses ressources, son positionnement au sein de l'organisation ;
- (ii) Évaluer le dispositif existant en matière d'audit interne et identifier les lacunes et les risques affectant son efficacité et son indépendance ;
- (iii) Définir un cadre structuré et une méthodologie pour renforcer l'audit interne, en intégrant les meilleurs pratiques et normes internationales (IIA, COSO, etc.) ;
- (iv) Élaborer et formaliser des procédures, outils et documents pour améliorer la planification, l'exécution et le suivi des missions d'audit interne ;
- (v) Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la performance du département d'audit interne, incluant des indicateurs de performance (KPI) et des mécanismes d'amélioration continue ;
- (vi) Renforcer les capacités du personnel du département d'audit interne à travers une formation spécifique sur les méthodologies et meilleurs pratiques d'audit interne.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à travers l'adresse ci-dessous :

**Ministère des Infrastructures**

**Agence de Gestion des Routes / Unité de Gestion des Projets de Transport BAD sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartements 7A, 7B et 8B, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.**

**E-mail :** [amara.diabate@ageroute.gov.gn](mailto:amara.diabate@ageroute.gov.gn) et [tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn](mailto:tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn)

**Tél :** (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

La durée de la mission est de **trois (3) mois** de prestations.

**3. Le consultant devra posséder les qualifications suivantes :**

- ✓ Etre un expert-comptable ou titulaire d'un diplôme universitaire (avec Bac+5 au moins) dans le domaine de l'audit, contrôle interne, gestion des risques, finances ou équivalent
- ✓ Expérience confirmée de 10 ans minimum en contrôle interne, gestion des risques et audit.
- ✓ Bonne maîtrise des référentiels internationaux (COSO, ISO 31000, IFACI, IIA, etc.).
- ✓ Expérience avérée dans la mise en place et l'optimisation des systèmes de contrôle interne.
- ✓ Capacités pédagogiques avérées pour la formation et le renforcement des capacités.
- ✓ Maîtrise du français obligatoire, l'anglais serait un plus.
- ✓ Maîtrise des outils et logiciels de gestion des risques et d'audit (ex. : ACL, IDEA, Power BI, SAP, ou autres outils pertinents).
- ✓ Aptitude à travailler sous pression et à respecter des délais serrés.
- ✓ Excellentes compétences rédactionnelles et analytiques, avec une capacité avérée à produire des rapports clairs et structurés.

**4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse :**  
<http://www.afdb.org>



Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

| CRITERES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Notes / points       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>I- QUALIFICATION GENERALE (FORMATION ET EXPERIENCE GENERALE) :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>20 Points</b>     |
| <p><b>a) Formation :</b><br/> Etre un expert-comptable ou titulaire d'un diplôme universitaire (avec Bac+5 au moins) dans le domaine de l'audit, contrôle interne, gestion des risques, finances ou équivalent.<br/> <b>« Les candidats n'ayant pas le diplôme requis seront éliminés ».</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                      | Qualifié/Disqualifié |
| <p><b>b) Expérience générale :</b><br/> Avoir cumulé dix (10) ans d'expériences en contrôle interne, gestion des risques et audit<br/> <b>Modalité d'application :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dix (10) points pour dix (10) ans d'expérience</li> <li>• Moins de dix (10) ans d'expériences, <b>0 point</b></li> <li>• <b>2,5 points</b> par année d'expérience supplémentaire jusqu'à concurrence de <b>10 points</b></li> </ul>                                                                                                               | 20                   |
| <b>II- EXPERIENCE SPECIFIQUE EN LIEN AVEC LA MISSION</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>70 Points</b>     |
| <p>2.1 Avoir cinq (05) références avérées dans la mise en place et l'optimisation des systèmes de contrôle interne : <b>30 points</b> (6 points/mission similaire) ;</p> <p>2.2 Avoir deux (02) expériences pertinentes dans la formation et le renforcement des capacités : <b>20 points</b> (10 points/mission similaire)</p> <p>2.3 Avoir présenté au moins deux (02) références en maîtrise des outils et logiciels de gestion des risques et d'audit (ex. : ACL, IDEA, Power BI, SAP, ou autres outils pertinents) : <b>20 points</b> (10 points/référence).</p> |                      |
| <b>III- Maîtrise des référentiels internationaux</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>10</b>            |
| Avoir une bonne maîtrise des référentiels internationaux (COSO, ISO 31000, IFACI, IIA, etc.)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 10                   |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>100</b>           |

**NB : les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies** (Une copie légalisée du ou des diplômes ; Les attestations ou certificats de services faits ; Les références des anciens employeurs ; Tout autre document attestant une prestation antérieure).

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 75 points/100.

Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er



- ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère II (2.1, 2.2 ; 2.3 successivement) sera sélectionné(e).
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).
  6. Les candidatures rédigées en Français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous ou transmises en version PDF par courriel à : [l'adresse](#) mentionnée ci-dessous, au plus tard le **03 Septembre /2026 à 11h 00 (heure locale)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un spécialiste en organisation et évaluation, et mise en place de système de contrôle interne de l'AGEROUTE SA** ».
  7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Adresse :** Unité de Gestion des projets - BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU**, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée  
**Contacts :** [amara.diabate@ageroute.gov.gn](mailto:amara.diabate@ageroute.gov.gn) et [tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn](mailto:tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn)  
**Téléphones :** (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

Conakry, le 07 Aout 2026

Le Coordonnateur



Amara DIABATE